



Élections municipales 2025

Êtes-vous inscrit sur la liste électorale?

Rivière-du-Loup, le 9 octobre 2025 – Pour exercer son droit de vote à l'élection municipale, chaque citoyen doit être inscrit sur la liste électorale. Pour ce faire, la distribution de porte en porte des cartes de l'électeur s'amorce ce 9 octobre, tandis que la Commission de révision de la liste électorale se tiendra les 14 et 21 octobre.

Étant donné la grève à Postes Canada, les avis d'inscription à la liste électorale seront livrés de porte en porte du 9 au 14 octobre. Les citoyens sont donc invités à vérifier régulièrement leur boîte aux lettres - s'il y en a une devant leur résidence - ou sinon leur porte avant, pour le récupérer. Pour tout enjeu lié à la livraison passé ce délai, les citoyens sont invités à écrire à elections@villerdl.ca ou à composer le 581 466-1059.

Commission de révision

Il est important de s'assurer que son nom figure bel et bien sur la carte de l'électeur. Si ce n'est pas le cas, la Commission de révision est l'occasion de corriger la situation pour être en mesure de voter le 2 novembre. Celle-ci se tiendra au bureau de la présidente d'élection, au 75, rue de l'Hôtel-de-Ville, selon l'horaire suivant :

Mardi 14 octobre	8 h 30 à 12 h 30	13 h 30 à 16 h 30	17 h à 20 h
Mardi 21 octobre	9 h à 12 h	13 h 30 à 17 h	

Outre l'ajout de citoyens sur la liste électorale, la Commission de révision est également l'occasion de procéder à des corrections mineures (ajustements aux noms ou adresses) et à des radiations (décès, déménagement, etc.)

– 30 –

Source : Molie DeBlois Drouin, présidente d'élection
581 466-1059 | elections@villerdl.ca